

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article 613-2

Vu le décret n° 79-562 du 27 juin 1979 portant création de l'Université Savoie Mont Blanc

Vu la délibération du Conseil d'Administration portant création, en date du 19 décembre 2017, d'un Diplôme Universitaire "MODES AMIABLES DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS"

Vu les pièces justificatives produites par Mme ÉLODIE CHOMETTE, née le 13 mars 1981 à ALBERTVILLE (073), en vue de son inscription au Diplôme d'Université MODES AMIABLES DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ MODES AMIABLES DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS**

est décerné à **Mme ÉLODIE CHOMETTE**

au titre de l'année universitaire 2018-2019.

Le titulaire

Fait à CHAMBÉRY, le 9 septembre 2019

Le Président



Denis VARASCHIN